

Les représentants n'étaient pas tous d'accord sur le rôle de l'OTAN dans le domaine de la propagande, ni sur le principe même d'un rôle de ce genre.

Deux résolutions furent adoptées à la majorité:

- 1) la création d'une division de l'OTAN chargée de la guerre idéologique et pourvue d'agences de liaison dans les États membres;
- 2) l'établissement d'une organisation internationale officieuse, chargée de diffuser dans tout l'univers les renseignements fondamentaux qui aideraient les peuples à mieux comprendre l'agression idéologique du communisme totalitaire et à concevoir la valeur réelle de la liberté.

Comité des déclarations

Le Comité des déclarations, dont M. Frye, de Toronto, était rapporteur, avait l'intention de préparer une synthèse des diverses résolutions adoptées, sous la forme d'une déclaration s'adressant à l'opinion publique des pays faisant ou non partie de l'OTAN. En réalité on ne peut faire l'unanimité que sur une énumération des principaux points adoptés lors de la mise aux voix des résolutions au sein des divers comités. Toutefois il ressort clairement de ce document final que, pour les délégués au Congrès, la communauté atlantique représente une entité concrète qui poursuit son expansion et doit tendre vers des tâches plus nombreuses et une collaboration plus étroite. Les représentants estimaient que la communauté atlantique, loin d'essayer de se justifier, doit s'affirmer hardiment à la face du monde. Sans modifier profondément sa structure ou les buts exposés dans la charte, l'OTAN doit agir sans plus tarder et aider les régions moins favorisées. En outre sa force spirituelle, politique et défensive doit être mieux connue de l'opinion publique internationale.

Délégation du Canada

La délégation du Canada a été l'une des plus nombreuses et des plus actives du Congrès. Elle avait préparé un certain nombre de documents écrits, soumis d'avance à la Conférence afin de faciliter les discussions. Nombre des représentants canadiens ont joué un rôle actif au sein du Comité politique, du sous-comité de l'institut atlantique, du Comité économique du monde libre et du Comité des déclarations. L'intérêt porté par le Canada à l'OTAN a été souligné par l'importance et la composition de la délégation du Canada et par l'active participation de ses délégués aux débats.

Conclusion

Dans le cadre d'un bref article, on ne saurait détailler les participations individuelles au Congrès. Il y avait plus de 600 délégués, répartis en plus de 20 sous-comités, et les questions très diverses de l'ordre du jour ont dû être étudiées en cinq jours.

Il faut insister sur le fait que les débats ont été très animés et d'une haute qualité, et que les articles soumis au Congrès présentaient un grand intérêt. Si les rapports et les résolutions ultimes représentaient des compromis parfois laborieux, ces compromis ont constitué un élément indispensable aux débats et à l'expression des idées.